

Téléphone 021 / 691 77 17
Fax 021 / 691 77 86

Aux membres de la Citrap Vaud

Lausanne, le 14 mai 2001

Assemblée générale le mercredi 6 juin à 19 heures

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à la prochaine assemblée générale de notre association. Dans un premier temps elle sera consacrée au plan directeur cantonal et une présentation sera effectuée par un représentant du Service de l'Aménagement du Territoire du Canton de Vaud, dans le cadre de la consultation officielle de notre association par l'Etat. Cette conférence sera suivie de la partie statutaire, dès 20h.

Cette assemblée aura lieu le

Mercredi 6 juin 2001 à 19h

Au Grand Salon du Buffet de la Gare de Lausanne (2^{ème} étage)

L'ordre du jour prévu pour la partie statutaire est le suivant :

- 1) Bienvenue
- 2) Election des scrutateurs
- 3) Communication du délégué à la CITRAP SUISSE
- 4) Communications du bureau
- 5) Complexes cinématographiques de Bussigny et de Crissier
- 6) M2 (métro nord-est) : les derniers événements
- 7) Rapport du caissier
- 8) Rapport des vérificateurs des comptes
- 9) Election du comité
- 10) Election des vérificateurs des comptes
- 11) Divers et propositions individuelles

Les propositions individuelles doivent nous parvenir par écrit avant le 30 mai, afin que nous puissions les mettre à l'ordre du jour.

Avec nos meilleures salutations,

Le bureau de la Citrap Vaud